AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-3-77394993

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

50 Francs

n° 6 - 9 mars 1977

Département du Gard

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant P. JOURNET

GRANDES CULTURES : COLZA

MELIGETHES - Les captures ont augmenté de manière très importante à la fin de la semaine dernière.

Les populations sont nombreuses localement dans le département et le repérage par piège, (cuvette jaune à demi remplie d'eau additionnée d'une cuillérée de mouillant), permet de bien situer les zônes fréquentées par ce ravageur.

Etant donné l'hétérogénéité de la végétation du colza selon les situations, il convient de vérifier l'importance de la présence des insectes avant de prendre la décision de traiter.

La présence d'un méligèthe par inflorescence au stade boutons accolés (stade D2) ou de deux ou trois insectes par groupe de boutons de 15 à 20 mm est le seuil d'intervention préconisé.

Produits conseillés, avant floraison :

	en pulvérisation	en poudrage
- endosulfan	250 g m.a./ha	300 g m.a./ha
- lindane	200 g " "	275 g " "
- malathion	700 g " "	900 g " "
- méthidathion	250 g " "	
- parathions	200 g " "	275 g " "
- phosalone	1000 g " "	
- toxaphène	2250 g " "	3000 g " "

Le choix peut s'effectuer également parmi les associations de plusieurs matières actives.

PUCERONS CENDRES - Les premiers pucerons cendrés ont été signalés. Le traitement ne s'impose qu'après repérage. Il importe donc de surveiller les cultures et, en cas de présence de foyers, d'effectuer un traitement localisé à l'aide de :

- isolane 100 g m.a./ha dans 800 à 1000 litres d'eau
- oxydemeton méthyl 200 g " "
- pirimicarbe 375 g " "
- vamidothion 500 g " "

Des insecticides conseillés ci-dessus ne doivent plus être utilisés à partir de la floraison. A ce stade il convient de faire appel à des produits non dangereux pour les abeilles :

- pour la lutte contre pucerons et méligèthes :

endosulfan 250 g m.a./ha — phosalone 1200 g m.a./ha

- Pour la lutte contre les pucerons :
  - diethion 750 g m.a./ha
  - pirimicarbe 375 g m.a./ha

N.B. : g m.a./ha = grammes de matière active à l'hectare.

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE
Adjoint au Chef de Circonscription

G. THEISSEN

Tirage du 9 Mars 1977 - 320 exemplaires
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal - Montpellier
Le Directeur : P. JOURNET - n° d'inscription PP531AD

7208